

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Domaine : 7 – finances
locales

Sous-domaine : 7.5 -
subventions

Objet : subvention à la
Chambre des Métiers et de
l'Artisanat de l'Aude

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Date de convocation :
19/09/2023

Date de publication de la
présente délibération :

09 OCT. 2023

La convocation du CM et le
compte-rendu de la présente
délibération ont été affichés
conformément aux articles L
2221-7 et L 2121-7 du
C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 011-211102439-20230928-D202324-DE

République Française

Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 28 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le vingt-huit du mois de septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs BONDOUI Régis, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, QUINTA Régis, ROGER Robert.

Excusés : Mrs ALBOUY Julien, PUGINIER Régis, RIVIERE Philippe

Secrétaire de séance : Mme BIAU-PRADEL Gisèle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de budget 2023,

Vu la demande de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude,

Vu le nombre d'apprentis domiciliés sur la commune,

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, et après en avoir délibéré, décide :

- De participer à la contribution à l'apprentissage et d'octroyer une subvention de 202 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude.
- De charger Mr le Maire ou l'un de ses adjoints de toutes les formalités relatives à cette décision.

Adopté par 7 voix pour.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Ch. PRADEL



Signé par Christophe PRADEL, maire, le 6 octobre 2023